

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 190
7 décembre 2011

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Le gouvernement organise trois mois de concertation supplémentaires pour faire passer le décret évaluation.

**Les syndicats de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP) doivent décider :
Boycott de la concertation gouvernementale !**

Intervention du courant Front Unique au BDFN de la FSU

Jeudi dernier à Toulon, Sarkozy a tenu un discours de guerre contre les travailleurs et la jeunesse. En 2008, son discours sur la « moralisation du capitalisme » tenait lieu de paravent aux cascades d'argent public déversées aux patrons et aux banquiers. En 2011, les plans dits de « relance » ont porté leurs fruits... c'est la récession !

Il s'agit aujourd'hui de payer l'ardoise, d'autant plus que la crise s'approfondit ! Et là, plus question de « morale ». Le parterre de patrons triés sur le volet, venus écouter Sarkozy, a été amplement rassuré : ils ne paieront rien, au contraire. Pour eux, les cadeaux en tous genres continueront. Ce sont les travailleurs qui paieront pour les frasques passées et à venir du capitalisme en faillite.

En première ligne, il y a le droit du travail, les garanties collectives des travailleurs, notamment celles qui portent sur la durée légale du temps de travail. C'est le sens qu'il faut donner à la dénonciation des « 35 heures » par Sarkozy. Ce qu'il condamne, ce n'est pas la loi Aubry, qui a permis de généraliser la flexibilité : c'est ce qu'il appelle « les freins à la compétitivité » - en premier lieu les droits acquis et collectifs en termes de temps de travail.

A travers la volonté de liquider tout « frein » à l'exploitation, c'est un pilier central, décisif dans tout l'édifice des acquis ouvriers, qui est menacé. Ces « freins » sont le produit d'un combat fondateur du mouvement ouvrier : des manuels scolaires rendent compte aujourd'hui encore du combat de la CGT pour la journée de huit heures. Remettre en cause ce qui reste d'acquis en la matière, c'est s'en prendre à toutes les garanties salariales, tous les freins à l'exploitation, toutes les conventions collectives. Et c'est cette même volonté politique qui est au cœur des projets de contre-réforme des statuts dans le secteur public.

C'est à cela que Sarkozy veut associer les organisations syndicales, en les conviant au « sommet pour l'emploi » au mois de janvier. Un intitulé qu'il faut comprendre comme une antiphrase : c'est en réalité un sommet pour le chômage et l'exploitation sans bornes. Sarkozy fustige ainsi toute idée de « partage du travail », préconise d'alléger le coût des heures supplémentaires et de les démultiplier, confirme sa volonté d'aggraver les coupes budgétaires et les suppressions de postes dans le secteur public. Etre moins à travailler plus, pour gagner moins : voilà ce qu'il propose ! Que reste-t-il à « discuter », dès lors ? Rien du tout !

La Sécurité Sociale est elle aussi dans la ligne de mire. Et Sarkozy propose encore aux dirigeants syndicaux de s'asseoir aux premières loges du saccage : le Haut Conseil de Financement de la Protection Sociale – intitulé qui bannit jusqu'au nom même de Sécurité Sociale. D'une part, il s'agit de poursuivre déremboursements et révision des prestations sociales à la baisse – comme l'a indiqué le vote d'une journée de carence pour les fonctionnaires. Mais surtout, d'autre part, il y a la remise en cause du principe même de la Sécurité Sociale comme acquis ouvrier, fondé sur le salaire différé : c'est le sens des propositions de « TVA

sociale » et de hausse de la CSG, nouveau racket imposé aux travailleurs tandis que les patrons sont exonérés de milliards d'euros de cotisations.

Bref, il y a aujourd'hui un saut qualitatif dans l'offensive annoncée du gouvernement Sarkozy-Fillon : il ne s'agit plus « seulement » de porter des coups aux acquis ouvriers, mais d'œuvrer à leur liquidation pure et simple.

Sarkozy a besoin, pour cela, de la coopération des directions syndicales. C'est ce qu'illustre pratiquement, aujourd'hui, la manœuvre en recul de Chatel dans l'enseignement public. On le sait, avec son projet de « réforme » de la notation des enseignants, le gouvernement Sarkozy-Fillon entendait porter la hache dans les statuts des enseignants dès avant le réveillon : le Comité Technique Ministériel, prévu le 20 décembre, devait constituer la dernière formalité avant publication du décret.

Mais le gouvernement s'est heurté à la constitution d'un front unique des organisations syndicales sur l'exigence du retrait, expression de l'indignation massive des collègues, qui se préparent à faire grève massivement le 15 décembre. Oh, certes, le SGEN-CFDT, fidèle à sa nature, s'est empressé de s'asseoir sur son appel à la grève au premier appel de phare de Chatel, conviant les directions syndicales au « dialogue » sur la mise en place de sa contre-réforme. Un crève-cœur pour les partisans de l'« unité » avec Chérèque ! Mais en l'occurrence, c'est la position du SNES et du SNUIPP, syndicats majoritaires, qui est décisive : et le fait est que le gouvernement reporte l'adoption de son projet au printemps.

La preuve est faite : quand les organisations syndicales réalisent le front unique sur le terrain des revendications, quand elles refusent le « dialogue social », le gouvernement se trouve en difficulté et il devient possible de lui infliger une défaite. Il faut, à cet égard, se féliciter de la position réaffirmée du SNES, qui a déclaré : « (le ministre) a réaffirmé sa volonté de placer le chef d'établissement comme seul évaluateur des enseignants. Contrairement au SGEN-CFDT qui se contente d'une promesse de discussions sur ces bases, le SNES considère qu'aucune négociation n'est possible sur la base d'un texte qui instaure le chef d'établissement comme seul évaluateur des enseignants et CPE et maintient sa demande de retrait préalable des textes proposés »

Mais le gouvernement n'est pas encore défait. Il propose aujourd'hui deux nouvelles tournées de concertation pour entendre « les propositions alternatives des syndicats », puis pour réécrire un projet de décret... où « l'appréciation de la valeur professionnelle fondée sur un entretien triennal » resterait l'objectif central.

Il faut donc être clair : la conséquence logique de l'orientation défendue par le SNES, c'est que la FSU et ses syndicats doivent déclarer qu'ils refuseront de répondre à la convocation du ministre, et inviter les autres syndicats enseignants à faire de même. C'est ainsi que pourrait effectivement être ouverte la voie au retrait pur et simple du projet Chatel. Un tel combat dans l'enseignement public constituerait un point d'appui pour l'ensemble des travailleurs, contre l'offensive du gouvernement qui œuvre à leur faire payer la crise.

Face aux attaques sans précédent annoncées par Sarkozy et son gouvernement, la FSU doit refuser toute concertation sur les plans de destruction des garanties collectives, de la Sécurité Sociale. Elle doit refuser de participer au « sommet sur l'emploi » de janvier, boycotter le Haut Conseil de Financement de la protection Sociale, inviter les confédérations ouvrières (CGT, FO) à faire de même.

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....Prénom :.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante: Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63100 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : mel@frontunique.com